

A World of Music, nouvelle série de variétés à la télévision, présente des œuvres musicales de tous les pays qui sont interprétées par des artistes du monde entier, tandis que la série radiophonique *Anthology* permet aux nouveaux venus dans le monde des lettres et aux écrivains renommés de faire connaître leurs nouvelles, leurs poésies et leurs pièces inédites. Les émissions du Centenaire englobent *The Reluctant Nation* qui retrace les événements historiques marquants et fait le portrait des personnalités qui ont contribué à l'évolution du Canada de 1880 à 1900; *Chansons*, une émission télévisée musicale qui marque le centenaire de la Confédération, est consacrée à la musique folklorique authentique qu'interprètent les meilleurs artistes canadiens; ces émissions sont réalisées dans diverses localités pittoresques depuis St-Jean jusqu'à Victoria; les reportages complets sur les activités d'EXPO 67 et des Jeux pan-américains à Winnipeg; les documentaires de la série *Camera Canada*; puis *Canada 100*. William Ronald, l'un des meilleurs peintres canadiens, présentera de nouveau l'émission *The Umbrella* qui commence sa deuxième saison d'exploration des arts; le réseau anglais diffusera de nouveau *Life and the Land*, une émission d'une demi-heure portant sur la campagne et le jardinage et soulevant des questions d'intérêt national et régional.

Rôle éducatif de l'Office national du film.—L'Office national du film, organisme de l'État, a été établi par une loi du Parlement en 1939 et reconstitué en 1950 par la loi nationale sur le film. Depuis sa fondation, l'Office, organisme chargé de la surveillance relative à l'activité cinématographique du gouvernement du Canada, est devenu une société nationale de production et de distribution de documentaires dont les films ayant pour sujet le Canada sont montrés partout où les gens peuvent se rassembler librement. De plus, l'Office produit et distribue des bandes d'images et des photos portant sur le Canada, comme l'exige sa fonction principale que décrit ainsi la loi: «...pour entreprendre en premier lieu et favoriser la production et la distribution de films dans l'intérêt national...». Les films sont produits surtout en anglais et en français. Lorsque c'est possible, des versions en langues étrangères sont établies afin d'accroître l'utilité des films de l'Office à l'étranger.

Le programme canadien de films communautaires de 16 mm s'appuie sur un réseau national de circuits, de conseils du film et de cinémathèques qui est puissamment soutenu par les organismes et les particuliers qui s'intéressent à l'action communautaire. On compte plus de 700 organismes nationaux, provinciaux et locaux de distribution où des milliers de films de 16 mm sont à la disposition du public. L'Office prête ou vend ses films.

Un grand nombre de spectateurs des 16 mm assistent à des projections dans des maisons d'enseignement, ce qui montre les progrès réalisés par les programmes d'enseignement audio-visuel dans les écoles et les universités du Canada. On constate aussi que les organismes et les groupes choisissent plus judicieusement leurs films. Cela est en partie attribuable à ce que l'on peut obtenir de l'Office des séries de films portant sur un thème principal et qu'il existe un grand choix de sujets dont certains répondent particulièrement bien aux buts et aux programmes de nombreux groupements.

Les films de l'Office sont aussi montrés dans les cinémas et à la télévision, tant au Canada qu'à l'étranger, et des reportages sur l'actualité sont aussi produits régulièrement pour les cinémas et la télévision. La distribution se fait généralement par contrat avec les agences de distribution.

Des séries de films originaux passent régulièrement aux chaînes française et anglaise du Canada. Des films spéciaux provenant de l'importante cinémathèque générale de l'Office sont mis à la disposition de Radio-Canada et des stations privées. A l'étranger, grâce aux progrès réalisés par la télévision, les films de l'Office sont vus par des auditoires qu'il serait impossible d'atteindre autrement.

A l'étranger, outre la distribution commerciale dans les cinémas et à la télévision, la circulation des 16 mm s'effectue par l'entremise des missions des ministères des Affaires extérieures et du Commerce, des bureaux locaux de l'Office national du film à Londres